

Compte rendu de la réunion de la Commission Nationale Santé et Sécurité au Travail de la Commission Nationale

Représentants la direction de CARREFOUR :

Mme TILLIER
M. JACOB
Mme HEREN

M. TRINTIGNANT
M. DESMET
M. BENOIT

Cabinet DOH Consultants

Yves CRIMERMOIS

Membres de la délégation F.O :

Sandrine PASTOR – Carrefour Chalon sur Saône Nord
Magalie PLE – Carrefour Aix en Provence
Isabelle RICHARD – Carrefour Nevers
Jérôme NGALLE EDIMO – Carrefour Valentin

I. Présentation du test « Mieux travailler au Drive » mené sur le magasin de Lattes.

MM. JACOB et BENOIT exposent les raisons pour lesquelles la direction de Carrefour a souhaité améliorer l'organisation du travail au sein des DRIVE et mener des tests sur le matériel. Deux magasins ont été retenus pour ces tests, Carrefour Lattes (bassin Sud Est) et Carrefour Etampes (bassin Ile de France).

MM. BENOIT et JACOB expliquent la nécessité qu'il y avait de trouver des méthodes de travail réduisant la sensation de pénibilité sur ce poste de travail tout en améliorant la performance des équipes des DRIVE. Ainsi, s'agissant de l'aspect sécurité des salariés et réduction des TMS, les racks de stockage ont été supprimés, de même que les bacs plastiques qui servaient à la préparation des commandes.

1-Pour la partie organisation, le CCSP (chaque chose à sa place) du projet MERCURE a été mis en place et adapté ; en effet, la suppression des racks a également contribué à la réorganisation du plan de circulation à l'intérieur du DRIVE. Un sens de circulation organise le DRIVE depuis le picking en magasin (ou pas) jusqu'à la livraison au client ; le bureau est transformé en open space.

2-Concernant l'organisation du travail, les activités seront désormais séparées, ce qui induit des séquences sur chaque activité, définies selon les besoins, au lieu d'être statique sur une seule activité. Le séquençage serait bien perçu par les équipes.

S'agissant de la préparation PFT/PLS, le salarié faisant le picking range lui-même sa commande en zone froide pour un relais par le dispatcheur

3- le pilotage repose sur une seule personne identifiée

4- matériel : chariot de préparation (utilisé en picking): les sacs sont désormais remplis en rayon. Le chariot de préparation à la même empreinte au sol que la tout TASC tout en étant plus léger et maniable, son sommet et sa base sont adaptés aux produits encombrants ou fragiles (tringles à rideaux, tables à repasser, œufs, fraises etc...) le nouveau positionnement des roues permet d'éviter les chocs contre les montants ou la base du chariot.

5- Mise en place d'une réserve de proximité, on crée un stock tampon pour les produits lourds ou les promos afin d'éviter la multiplication des déplacements. Ce stock « DRIVE express » est actualisé chaque semaine.

6- Séparation des activités : De fait, certaines tâches sont supprimées et il y a une optimisation des process avec le conditionnement de sacs vides sur les chariots après livraison.

7- Valorisation des connaissances des employés en exploitant leur métier d'origine (ancien « légumier » sur commandes PFT par exemple) avant de compléter leur champs de connaissance pour aboutir à l'expertise du métier DRIVE. Lors de la mise en place de cette nouvelle organisation, il sera préconisé que les managers de l'alimentaire dispensent aux employés des DRIVE une formation « minute » sur produits du PFT (en particulier le rayon fruits & légumes).
Pour le picking , les préparations du sec seront faites en premier, de manière à prendre le PFT avant l'ouverture des magasins, une fois les rayons près.

8- Chariot de livraison : suppression des bacs, empreinte au sol réduite (1/4 de palette environ). Il s'agit, de fait, d'un chariot de stockage et livraison ; il existe un modèle avec sécurité « homme mort » anti-basculement et un autre avec frein sur roue. Le prix des chariots, à la charge des magasins, est estimé à 307€ pièce. Leur déploiement se fera de manière progressive. Au même titre que les sacs de livraison, le poids des différents matériels et leurs contraintes d'utilisation sont conformes à la norme NF X 35-109.

9- Le rangement des chariots ne se fera plus par créneau horaire mais par zones définies par le numéro de commande.

10- Pour les ruptures, l'information du produit substitué se fera par des étiquettes collées sur le sac mentionnant le produit commandé et le produit livré.

La formation des équipiers Drive se fera en doublon avec un équipier confirmé, au terme de plus ou moins deux jours, l'équipier est lâché et sa mise à l'aise demande une quinzaine de jours.

Questions F.O : S'agissant des étudiants, comment se fait leur « formation minute » PFT ? comment les intégrer alors qu'ils sont en renforts et en demande immédiate ?

La direction répond qu'il y a une formation succincte sur les produits du PFT qui reprend ce qui se fait aujourd'hui en Caisse avec les étudiants.

Les nouvelles méthodes ont-elles un impact sur l'effectif ?

La direction répond qu'à l'instar de synergies entre PGC et PLS, il est possible de redéployer l'effectif Drive sur les secteurs demandeurs de manière ponctuelle. Autrement dit, impossible de confirmer un maintien des effectifs.

Quels sont les objectifs de déploiement ? *pas de réponse claire à ce jour (coût du matériel estimé entre 20 et 30 k€ par établissement)*

A la fin de la visite du DRIVE de Carrefour Lattes, le matériel paraît bien conçu, néanmoins, les finitions montrent des lacunes (ébavurages, soudures) qui rendent les chariots dangereux (risques de coupures et risque aussi pour les sacs de livraisons) ; le système "homme mort" des chariots de livraison doit impérativement être revu pour limiter l'effort sur la poignée de frein.

II. Présentation de l'enquête relative aux tenues de Travail.

M.JACOB présente les résultats de l'enquête réalisée au terme du déploiement des nouvelles tenues de travail. Les dernières livraisons de tenues ont été faites en janvier 2016.

Durant cette enquête, 214 magasins ont été contactés, 172 ont répondu, ceci dit, la direction est incapable de préciser quel a été le public répondant.

Dans le cadre de nouvelles commandes, les magasins devront tenir compte d'un délai de livraison estimé à 4 mois.

La DRS va rappeler aux directeurs de magasins que la distribution des tenues de travail peut se faire de manière transversale en autorisant le panachage sur d'autres rayons que ceux définis au déploiement.

III. Présentation du budget supplémentaire alloué pour le renouvellement ou l'investissement de Matériel de travail 2015.

Mme TILLIER revient sur l'utilisation du budget exceptionnel destiné aux conditions de travail et voté lors des NAO 2015.

Les grandes lignes de cette utilisation sont présentées, région par région avec un distingué entre l'effort sur les caisses et le matériel « classique ». C'est ainsi que sur les 5,01M€, environ 4M€ ont été attribués aux investissements caisses, les 924K€ restants servant pour l'achat de matériels (plateformes) sécurisés de travail en hauteur, tables à fond constant, tables MERCURE, etc...).

La répartition régionale s'est faite de la manière suivante :

Bassin	Investissement caisse (k€)	Investissement matériel (k€)
Bassin Grand Nord	788	293
Bassin Grand Ouest	584	173
Bassin Ile de France	1838	215
Bassin Sud Est	876	243
Total France	4086	924

Total global: 5,01 M€.

**La prochaine réunion de la CNSST aura lieu
le 21 juin 2016 soit à Massy soit à Evry.**

Rédacteur : Jérôme NGALLE EDIMO
Carrefour Valentin (Besançon)